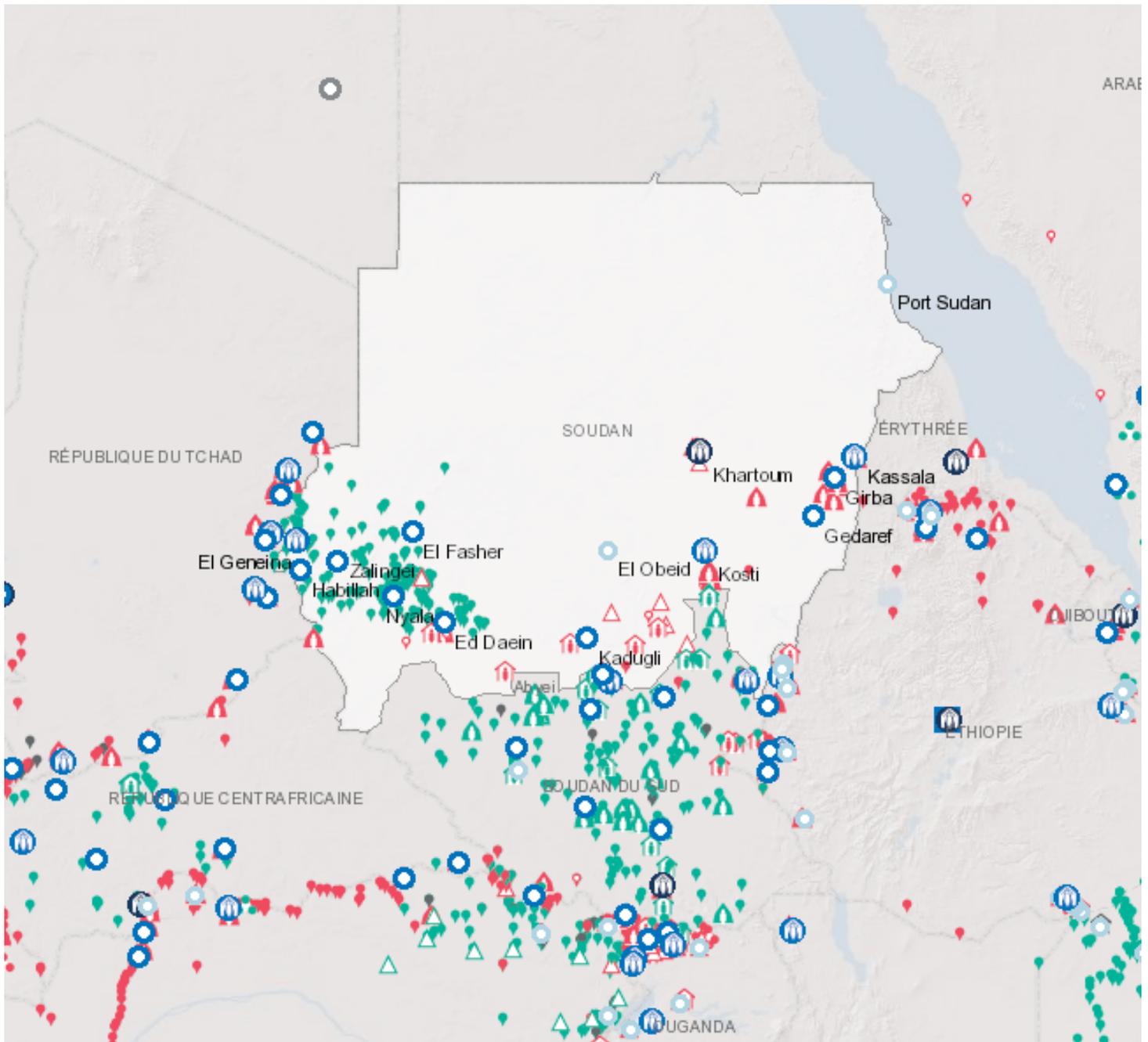


Résumé du plan 2018

Généré le 3/1/2018

Opération: Soudan



Personnes relevant de la compétence du HCR

- **28%** EN **2016**

2016

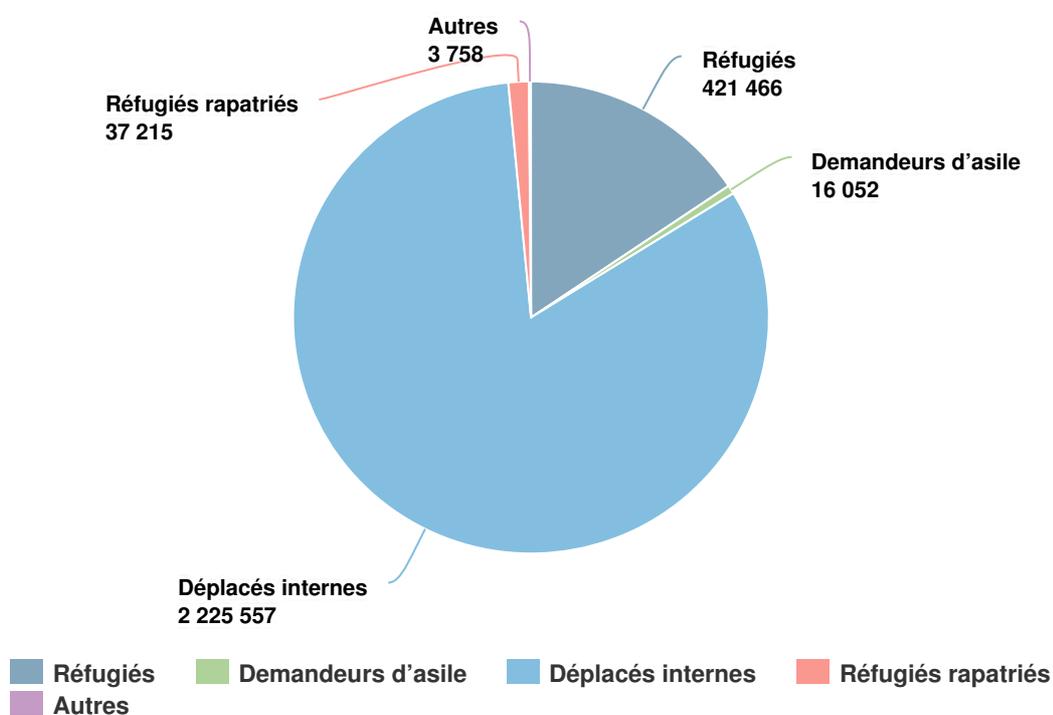
2,704,048

2015

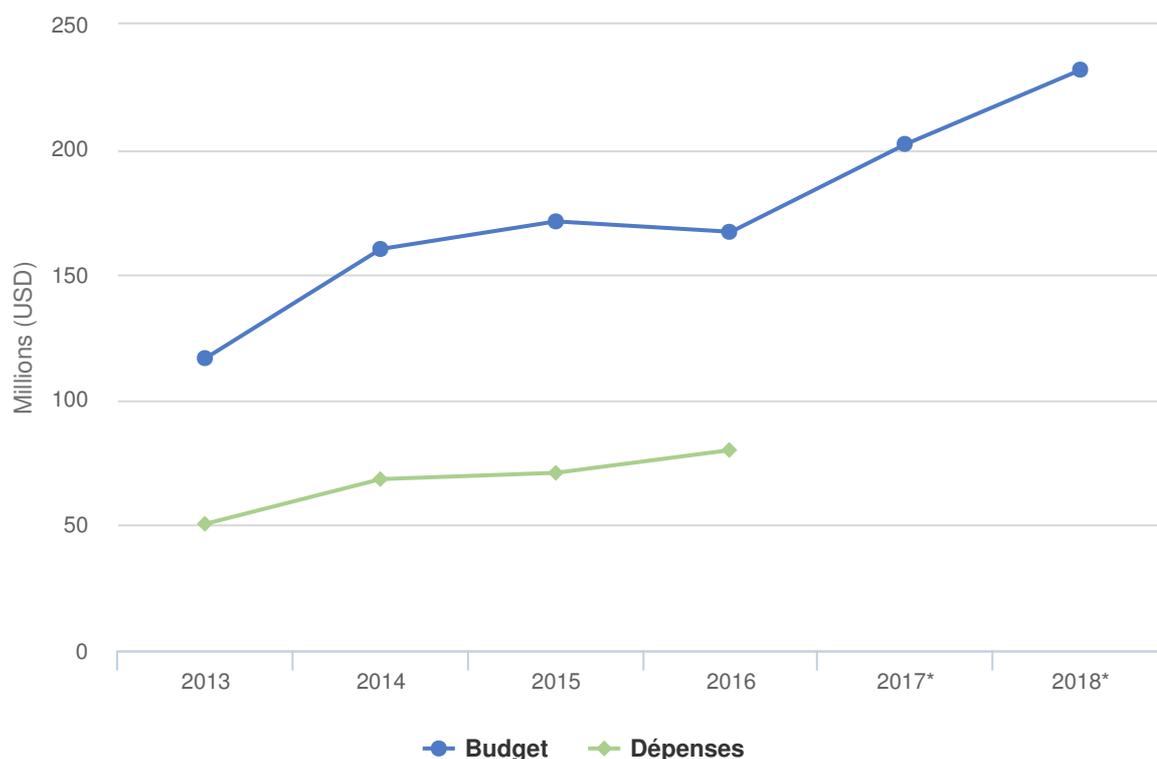
3,735,966

2014

2,498,776



Budgets et Dépenses - Soudan



Plan Overview

Chiffres clés :

- 100 % des personnes relevant de la compétence du HCR pour lesquelles des données ventilées par sexe, âge, lieu et diversité seront disponibles
- 90% des enfants réfugiés et demandeurs d'asile en âge d'être scolarisés en primaire seront inscrits à l'école primaire
- 80 % des foyers auront leurs besoins en articles essentiels et domestiques satisfaits
- 75 % des foyers vivront dans des habitations adéquates
- 50% des personnes relevant de la compétence du HCR (18-59 ans) gagneront au moins le salaire minimal pendant plus de 6 mois par an

Environnement opérationnel

Les tendances en 2017 montrent que le niveau de confrontation armée au Darfour continue de diminuer, en particulier au Darfour occidental relativement stable et dans certaines zones du Nord Darfour où l'on note une tendance constante aux retours de déplacés internes au cours des deux dernières années. Compte tenu de cette tendance lente mais positive, les conditions devraient être propices à la résolution de la situation des déplacés internes dans des zones importantes du Darfour. Cependant, les communautés qui rentrent souffrent encore d'un accès difficile aux services de base, d'un manque d'infrastructures, d'une pénurie de moyens de subsistance viables au plan économique et environnemental, ainsi que d'une détresse liée à l'insécurité personnelle et foncière.

En dépit des évolutions positives, le redressement après des décennies de conflit sera difficile. L'assouplissement des sanctions économiques en 2017 pourrait commencer à conduire à des améliorations économiques marginales mais visibles, pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil.

Le Soudan continue d'être un pays d'origine, de transit et de destination pour les mouvements mixtes irréguliers, y compris de demandeurs d'asile et de réfugiés qui empruntent la route migratoire entre l'Afrique de l'Est et l'Europe, à travers la Libye. La traite, les enlèvements et le trafic des êtres humains continuent de soulever d'énormes problèmes de protection. La partie orientale du pays devrait rester le point d'entrée principal de migrants et de réfugiés érythréens qui, pour la plupart, transitent par Khartoum avant de poursuivre leur route vers l'Europe.

La situation en République arabe syrienne et au Yémen devrait rester instable, provoquant ainsi de nouvelles arrivées vers le Soudan et des installations dans la capitale. Il est peu probable que le conflit au Soudan du Sud s'achève et l'état de famine dans certaines zones du pays ainsi que la violence croissante vont certainement continuer de provoquer des déplacements importants de réfugiés sud-soudanais vers le Soudan.

L'exigence assouplie quant aux permis de voyage permet un accès humanitaire plus effectif. Il est prévu que le Gouvernement fasse appel aux acteurs humanitaires et du secteur du développement et ait recours aux mécanismes de surveillance des droits de l'homme.

Si la responsabilité première de la protection des réfugiés incombe au Gouvernement du Soudan, le HCR fournit un soutien à la Commission du Gouvernement chargée des réfugiés pour coordonner la réponse. Le Forum de consultations sur les réfugiés, mis en place en 2016, restera le principal forum de coordination de haut niveau pour toutes les situations de réfugiés au Soudan qu'ils soient dans des camps, des installations rurales ou urbaines, ou pour des opérations nouvelles ou prolongées. Le HCR continuera de diriger le groupe sectoriel de la protection, de partager des informations et de coordonner la réponse en matière de protection. En tant que responsable du secteur abris d'urgence/articles non alimentaires, le HCR continuera de coordonner les activités de plus de 35 ONG partenaires en veillant à ce qu'il n'y ait pas de duplications ou de lacunes.

Priorités clés

L'accès au territoire pour les réfugiés érythréens et sud-soudanais continuera d'être garanti. Afin de lutter contre la traite, le HCR coopérera avec ses partenaires dans le cadre de la stratégie existante et veillera à ce que le Comité national de lutte contre la traite soit fonctionnel. Le HCR surveillera les lieux de détention et interviendra pour empêcher les retours forcés. Il mènera des actions de plaidoyer dans le domaine de l'apatridie, notamment par des formations et des actions de renforcement des capacités en droit international des réfugiés. Un soutien sera apporté aux organismes chargés de l'application de la loi pour poursuivre les trafiquants. Les activités dans le domaine de la protection de l'enfance se poursuivront en particulier pour la réunification familiale et les dispositifs en charge du placement, ainsi qu'un suivi approprié.

Au Darfour oriental, dans le Kordofan de l'Ouest et du Sud et dans l'État du Nil Blanc, un soutien supplémentaire sera fourni aux agents chargés de l'application de la loi et aux communautés afin d'assurer la protection contre la violence liée aux divisions ethniques au sein des populations réfugiées. Dans toute la région de l'Est, des actions de prévention et de réponse à la violence sexuelle et de genre au niveau des communautés, ainsi que de sensibilisation des autorités locales seront poursuivies. Dans les camps pour réfugiés sud-soudanais, le caractère civil de l'institution de l'asile sera souligné et des formations intensives et le plaidoyer seront des priorités.

Des alternatives aux mouvements secondaires seront proposées afin de réduire les vulnérabilités liées aux départs irréguliers des camps, en particulier dans l'Est, où les personnes relevant de la compétence du HCR ont plus de chance de poursuivre leur route. Ces dernières seront sensibilisées aux dangers liés à la poursuite du trajet par le projet soutenu par le HCR « Dire la vérité » (*Telling the Real Story*). Le soutien des donateurs sera mobilisé pour l'enseignement supérieur, car les jeunes sont enclins à partir pour trouver de meilleures perspectives d'éducation.

Un soutien sera fourni aux communautés d'accueil pour promouvoir la coexistence pacifique et ces communautés

auront accès aux services qui ne sont accessibles que dans les camps.

Les politiques d'alternatives aux camps et pour les réfugiés urbains seront encouragées afin de parvenir à une cohésion sociale avec les communautés d'accueil et leur intégration progressive sera consolidée.

En 2018, le HCR continuera de combattre l'apatridie en soutenant l'accès à l'aide juridique et aux procédures pour confirmer la nationalité et la délivrance de documents pour les Sud-Soudanais exposés au risque d'apatridie. L'enregistrement des naissances et la délivrance de documents seront également une priorité.

Le HCR continuera de diriger le secteur protection et mettra la priorité sur le renforcement des capacités des partenaires humanitaires, notamment les institutions gouvernementales, et sur le plaidoyer pour des solutions durables.

Budget 2018 initial - Soudan | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable					
Cadre juridique et politique	848,590	262,365	0	0	1,110,955
Aide juridique et recours judiciaires	837,411	787,100	0	0	1,624,512
Accès au territoire	239,714	0	0	0	239,714
Sous-total	1,925,715	1,049,466	0	0	2,975,181
Processus de protection et documents adéquats					
Conditions d'accueil	6,595,321	0	0	1,709,697	8,305,018
Enregistrement et établissements des profils	8,564,830	0	1,833,522	0	10,398,352
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,814,707	0	0	0	1,814,707
Documents individuels	1,548,367	0	0	0	1,548,367
Documents d'état civil	687,798	554,908	0	0	1,242,706
Regroupement familial	271,089	0	0	0	271,089
Sous-total	19,482,112	554,908	1,833,522	1,709,697	23,580,240
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Protection contre la criminalité	543,259	0	0	0	543,259
Prévention et interventions liées aux VSS	2,140,545	0	0	0	2,140,545
Protection des enfants	5,624,997	0	0	0	5,624,997
Sous-total	8,308,801	0	0	0	8,308,801
Besoins de base et services essentiels					
Santé	18,544,823	0	2,338,522	0	20,883,345
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	256,984	0	0	0	256,984
Nutrition	2,744,662	0	0	0	2,744,662
Eau	15,239,575	0	1,903,522	0	17,143,097
Hygiène et assainissement	13,720,614	0	0	0	13,720,614

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Abris et infrastructures	14,417,335	0	2,953,522	5,386,500	22,757,357
Énergie	5,019,883	0	0	0	5,019,883
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	26,818,982	0	2,208,522	5,788,051	34,815,556
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	3,430,407	0	0	2,836,500	6,266,907
Éducation	22,642,321	0	0	0	22,642,321
Sous-total	122,835,586	0	9,404,090	14,011,051	146,250,726
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	437,179	0	0	1,295,500	1,732,679
Coexistence avec les communautés locales	0	0	0	1,436,500	1,436,500
Ressources naturelles et environnement partagé	816,089	0	0	0	816,089
Autosuffisance et moyens d'existence	29,595,061	0	0	0	29,595,061
Sous-total	30,848,328	0	0	2,732,000	33,580,329
Solutions durables					
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	0	1,312,803	1,312,803
Retour volontaire	1,036,887	0	0	0	1,036,887
Réintégration	0	0	596,736	0	596,736
Intégration	248,089	0	0	0	248,089
Réinstallation	1,122,967	0	0	0	1,122,967
Réduction de l'apatridie	0	441,119	0	0	441,119
Sous-total	2,407,943	441,119	596,736	1,312,803	4,758,603
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	613,793	0	0	1,542,100	2,155,894
Gestion et coordination des camps	461,089	0	0	0	461,089
Sous-total	1,074,883	0	0	1,542,100	2,616,983
Appui à la logistique et aux opérations					
Approvisionnement et logistique	4,825,670	0	0	571,500	5,397,171

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Gestion des opérations, coordination et appui	2,665,934	0	0	1,783,349	4,449,283
Sous-total	7,491,604	0	0	2,354,850	9,846,454
Budget 2018 initial	194,374,972	2,045,493	11,834,349	23,662,502	231,917,316